



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Surendettement

Question écrite n° 51029

Texte de la question

M. Georges Sarre appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le problème croissant du surendettement des ménages et sur la mission de secrétariat des commissions de surendettement de la Banque de France. En 1990, les pouvoirs publics ont confié le secrétariat de ces commissions à la Banque de France. Or, en 1996 le nombre des dossiers a augmenté de 29 %. La principale cause est l'endettement excessif des ménages lié à une situation de rupture, due à la crise économique et sociale de notre pays. Malgré la progression importante du nombre de dossiers, ces services n'ont pas obtenu de nouveaux moyens. Or, il s'agit d'une mission de service public, qui doit prendre en compte les besoins des populations et agir en service de proximité. Les projets de restructuration du Gouverneur de la Banque de France vont à l'encontre de ces notions. Il lui demande quelles nouvelles mesures prévoit le ministère de l'économie et des finances face à l'accentuation du problème du surendettement et confirmation que les missions prudentielles et celles du surendettement puissent continuer d'être assurées correctement.

Données clés

Auteur : [M. Sarre Georges](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51029

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1982